

Les agent(e)s n'ont pas à payer le calendrier des SIP !



Audience du Jeudi 31 mars 2011

Faisant suite à sa visite de Mercredi, sur le site de Muret, le DRFIP avait convoqué l'ensemble des organisations syndicales pour présenter les agencements immobiliers qui seront mis en œuvre dans le cadre de la réception du public durant la campagne d'impôt sur le revenu.

Actuellement, l'accueil des contribuables est effectué dans le bungalow situé sur le parking.

En raison de la superficie réduite de l'algecco, **il demeure de la responsabilité de la DRFIP de trouver des solutions appropriées pour non seulement assurer le confort que sont en droit d'attendre les usagers mais aussi que soient garanties les conditions de travail des collègues.**

Les hypothèses suivantes ont été étudiées :

L'installation d'un second modulaire

Selon la Direction, cette piste aurait été écartée en raison des lenteurs administratives liées à l'obtention d'un nouveau permis de construire dans les délais impartis.

Le déménagement vers des bâtiments mis à la disposition par la mairie

L'idée de la salle des Fêtes a été examinée.

En raison de sa situation géographique excentrée par rapport à l'Hôtel des Impôts et de ses infrastructures jugées inadaptées, cette éventualité a été écartée.

Cela sera le hall d'accueil !!!

Muret

Le choix retenu, par la DRFIP, est la libération du hall d'accueil actuellement intégré à la zone des travaux.

Pour justifier cette option, la Direction a fait état des mesures et arguments suivants :

 Il nous a été indiqué que **les opérations de désamiantage et de casse des cloisons seraient terminées au plus tard le 20 avril** (bien en amont du début de la campagne). Ne subsisteraient que les travaux de recloisonnement, de réagréage des sols, de peintures, de pose des menuiseries et diverses bricoles.

 Pour lutter contre les nuisances sonores et la poussière, **il serait posé provisoirement, le temps de la campagne, des cloisons destinées à confiner le hall d'accueil.** Celles-ci seraient positionnées le long des ouvertures séparant le hall du reste du chantier mais aussi du côté des caisses des SIE.

 Aussi, il nous a été expliqué **que le phasage des travaux pourrait être adapté pour limiter les gênes occasionnés par le bruit.** A ce titre, il nous a été exposé qu'il était possible, par exemple, de faire intervenir les entreprises en dehors des horaires de bureau.

 Pour la banque d'accueil du bungalow, **une isolation phonique devrait être aménagée.** Par ailleurs, **il est envisagé d'installer aux collègues en charge de l'accueil général les outils adéquats pour bien gérer les flux de contribuables** (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui).

En réponse aux éléments présentés par la Direction, la CGT FINANCES PUBLIQUES 31 est intervenue pour préciser qu'elle entendait placer l'ensemble de ces propositions sous le contrôle direct des personnels.

Hors de question que les collègues fassent les frais de projets menés à la hussarde dans l'unique but de satisfaire le calendrier de mise en place des SIP fixé par la Centrale.

- Nous avons rappelé que la campagne d'Impôt sur le Revenu constituait un moment important pour la vie des agent(e)s et que cette période était chargée de stress.
- La Direction doit en mesurer toute la dimension pour offrir les conditions de travail les plus optimales.

Ainsi nous avons exigé l'intervention de l'Inspecteur Hygiène et Sécurité pour s'assurer que ces projets ne constituent aucun danger pour la santé des agents. Nous avons donc proposé qu'il visite le site en travaux et qu'une réunion soit organisée avec lui, associant l'ensemble des collègues. M Le Floc'h a donné son accord et a proposé la date du 5 Avril sous réserve de la disponibilité de l'IHS.

Il est à noter que Mme Arrighi envisageait pour sa part de tenir à cette même date une réunion d'information sur l'organisation de la campagne IR.

La CGT Finances Publiques 31 restera mobilisée et vigilante sur la suite de ce dossier.